



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil, le 19 décembre 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière du 11 décembre 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 11 décembre dernier, sous la présidence de Rémi Haquin. Retour sur les points forts abordés.

#### Campagne commerciale 2013/14 : les objectifs d'exportation de blé français revus à la hausse

FranceAgriMer a revu à la hausse ses prévisions d'exportation de blé tendre à 11,8 millions de tonnes (Mt) vers les pays tiers, soit 600 000 tonnes de plus que le mois dernier. Cette prévision, prudente à ce stade, pourrait encore être revue à la hausse si le débouché égyptien se concrétise dans les semaines à venir, comme l'espèrent la plupart des exportateurs français.

Côté maïs grain, les prévisions de production française 2013 sont révisées à la baisse à moins de 14,9 millions de tonnes, contre plus de 15,1 Mt le mois dernier. Ce chiffre reste provisoire, en attendant la fin de la récolte qui tarde.

#### Situation de la récolte de maïs et des semis de céréales d'hiver

Les estimations précises sur la récolte de maïs grain et les semis d'hiver, dans chacune des régions suivies par Céré'Obs, sont accessibles à tous sur le site <https://cereobs.franceagrimer.fr>.

Début décembre, la récolte de maïs était effectuée à 85 % seulement, alors qu'elle était achevée en 2011 et en 2012 à la même époque. Elle est en retard d'un mois en moyenne par rapport à la récolte 2011, avec environ 200 000 ha non récoltés dans les 11 régions suivies par Céré'Obs (dont 140 000 ha dans le Sud-Ouest). Les semis de blé tendre et d'orge d'hiver s'achèvent, alors que les ensemencements de blé dur affichent un certain retard (76 % réalisés contre 88 % en 2012).

#### Étude prospective sur les semences de blé tendre

Une étude prospective sur la filière française des semences de blé tendre, pilotée par FranceAgriMer et cofinancée par le Gnis (Groupement interprofessionnel des semences et des plants) a été présentée aux membres du Conseil. Cette étude en deux volumes est disponible sur le site internet de FranceAgriMer [http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Prospective-Filiere-francaise-semences-de-ble-tendre-Tome-1-Tome-2/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Prospective-Filiere-francaise-semences-de-ble-tendre-Tome-1-Tome-2/(filiere)/2/(nodeActu)/228).

Elle s'inscrit dans la mission générale de l'établissement de contribuer au développement des filières. Elle décrit des futurs possibles plus ou moins favorables. L'objectif est de faciliter l'émergence de stratégies collectives visant à favoriser ou au contraire, à s'opposer à la survenue de tel ou tel scénario.

#### Réflexion stratégique pour 2025

Le Conseil spécialisé a validé le volet céréalière du plan stratégique national demandé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. La filière avait déjà engagé des travaux de fond depuis deux ans, dans le cadre du groupe de travail « produire plus et produire mieux » mis en place par FranceAgriMer. Tous ses acteurs ont à cœur de contribuer activement au développement économique du pays.

#### Avis favorable du Conseil sur le financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2014-2015

Le Conseil a donné un avis favorable au projet de décision du directeur général de FranceAgriMer concernant le financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2014-2015.

L'aval est une garantie particulière susceptible d'être accordée par l'établissement à certains collecteurs en vue d'assurer le paiement comptant des céréales livrées par les producteurs. Cette garantie permet aux collecteurs d'obtenir auprès d'organismes bancaires une avance de trésorerie pour régler les agriculteurs, sans attendre la vente effective des céréales sur les marchés.

Le projet de décision validé en Conseil décrit les règles de fonctionnement de ce mécanisme spécifique de l'organisation du marché français des céréales.

Pour plus d'informations, les documents diffusés au Conseil spécialisé pour la filière céréalière peuvent être consultés sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_13551/node\\_22452/Conseil-specialise-cereales-du-11-decembre-2013/\(filier\)/295/\(nodeActu\)/301](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_13551/node_22452/Conseil-specialise-cereales-du-11-decembre-2013/(filier)/295/(nodeActu)/301)

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---